

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### **DELIBERATION n° 2022/05/03-21-CA**

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 3 mai 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

**Vu** la délibération n°2021/04/20-04-CA du Conseil d'administration du 20 avril 2021 approuvant l'attribution de récompenses pour la première édition du « Prix écriture et création »,

**Considérant** qu'Aix-Marseille Université organise depuis 2021 un prix « Ecriture et Création » afin d'encourager la création et l'expression littéraire de tous ;

**Considérant** qu'il est mis en place deux concours distincts, le premier destiné aux étudiants d'AMU en partenariat avec le Festival littéraire « Oh les beaux jours ! » et le second aux personnels d'AMU sous le thème : « Et j'ai su que ce trésor était pour nous » ;

### **DECIDE :**

#### **OBJET : Attribution de récompenses pour le prix « Ecriture et création 2022 »**

Le Conseil d'administration approuve les récompenses de la deuxième édition du prix « Ecriture et création » :

#### **Prix étudiants :**

- Edition des meilleures productions sélectionnées par le jury sous la forme d'un livre imprimé coédité par AMU et « Oh les Beaux Jours ! ». Ce livre existera également sous forme numérique.

- Chèques Livre pour les 10 premiers lauréats d'un montant de :

- 200 € pour le premier

- 150 € pour le deuxième

- 120 € pour le troisième

- 100 € quatrième au septième.

*La remise des prix est prévue le 25 mai 2022.*

#### **Prix des personnels :**

- Edition des meilleures productions sélectionnées par le jury sous la forme d'un livre imprimé édité par les PUAM. Ce livre existera également sous forme numérique

- Chèques Lire pour les 10 premiers lauréats d'un montant :

- 200 € pour le premier

- 150 € pour le deuxième

- 120 € pour le troisième
- 100 € du quatrième au septième.

*La remise des prix est prévue le 28 juin 2022 lors de la fête des personnels.*

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille le 3 mai 2022,

**Eric BERTON,**  
Président d'Aix-Marseille Université

